

« Archéologie des paysages : Un regard sur le parcellaire et la division cadastrale. »

Table ronde organisée par l'AVF2A à Clermont-Ferrand le 18 octobre 2025



Le mot parcellaire qualifie un espace découpé en parcelles, et par extension l'ensemble de ces parcelles. Cet espace occupé par les hommes s'adapte à leurs besoins selon les pratiques culturelles et techniques du moment.



Traduction de l'organisation spatiale des territoires agricoles et forestiers, il est l'élément majeur de la composition du paysage et une empreinte durable de l'activité humaine.



La disponibilité en ligne de cartes, photos, vue satellitaires, lidar.. permettent de se plonger dans la connaissance de ces traces, tant dans les campagnes que dans les espaces urbanisés.



Quelques axes de réflexion :

1) Les déterminants du parcellaire :

Topographie, géographie, gestion de l'eau, altitude, pratiques agropastorales, place de la forêt, le droit de la propriété foncière, la fiscalité, la succession



2) Évolution du parcellaire :

Démographie, déprise agricole, évolution des pratiques, du climat, de l'occupation des sols, redéfinition des limites entre domaine public et privé (communaux, sectionnaux ...)

3) Vocabulaire du parcellaire :

Toponymie liée au parcellaire, les anciennes mesures agraires et leur portée locale : œuvre, toise, vergée, arpent....

4) Techniques et traces du passé :

Recherche des traces du parcellaire ancien dans le parcellaire contemporain, intégration des aménagements associés : bornage, drainage, fossés, terrasses, talus, murets, haies, etc...

6) Utilité et représentations du cadastre :

De l'antiquité au plan terrier, de Turgot à Napoléon... le cadastre : un outil fiscal.

Cette table ronde viendra clore le cycle entamé en 2021 consacré aux découvertes et aux techniques de l'archéologie aérienne, les actes feront l'objet d'une publication.